

L'HISTOIRE D'UNE AUTRE PANDÉMIE : LES NOMBREUX «VISAGES» DE LA CORRUPTION

Il y a des silences à la recherche d'écoute que nous ne réussissons pas toujours à percevoir : ce sont les «voix» silencieuses de beaucoup, vraiment beaucoup, de victimes de politiques et de systèmes florissants là où la *corruption*, qui, à partir de comportements individuels illégaux, s'est transformée en un « phénomène » diffus, d'un coût social et économique élevé. Ainsi, aux premiers s'adjoignent d'autres silences, mais cette fois de complicité, y compris de la part d'organismes internationaux.

La **corruption** est un phénomène caché, difficile à faire ressortir, qui a parcouru l'histoire de l'humanité et, aujourd'hui, a suivi les chemins de la globalisation; paradoxalement, elle unit les pays du Nord au Sud du monde. Avec ses intérêts particuliers, elle s'insinue dans le gouvernement des cités et dans la politique, mais non seulement: elle parvient à s'ériger en problème juridique et culturel. Face à sa propagation, aujourd'hui au niveau national et international, on en vient à parler de « phénomène » et de « mal social », au point d'affirmer: « C'est le mensonge de rechercher le profit personnel ou de groupe sous le couvert d'un service à la société. C'est la destruction du tissu social sous le semblant de l'accomplissement de la loi »¹, c'est voler aux jeunes l'avenir et l'espérance.

On parle d'un énorme « chiffre noir », caché par rapport à son évidence, et qui a son origine dans le mélange d'intérêts de toutes sortes, réalisé par des échanges de faveurs et de commodités. Elle se manifeste avec la logique de l'échange illicite entre un acte officiel ou de pouvoir, public ou privé, et une offre ou prestation d'argent ou de tout autre avantage. Ainsi, un fonctionnaire, revêtant une charge publique, bénéficiera de l'exercice illicite de sa charge ou fonction, ou pourra être lui-même celui qui incite le citoyen privé à un paiement d'argent. Pour être rempli, son devoir de fonction aura donc un prix ou pourra nous pousser jusqu'à accomplir, pour de l'argent, des actes contraires aux obligations de notre propre fonction. Un phénomène qui va aujourd'hui jusqu'à la *corruption politico-affairiste*, en raison des « relations d'affaires » entre sujets publics et entrepreneurs privés.

Le *pacte de corruption* est difficile à déterminer: il n'a pas lieu devant témoins, le silence enveloppe, dans un « lien d'omertà », les accords qu'aucune des parties n'a intérêt à faire émerger; ne sont pas traçables les dits pots-de-vin, versés dans l'ombre et dans la dissimulation. Mais s'il s'agit là de la manifestation appelée « corruption bureaucratique », aujourd'hui, le réseau d'«échanges » sous la forme « affairiste » est l'endroit où, ainsi que la confiance, se perdent les critères d'honnêteté et de correction. En outre, si les organes institutionnels et politiques sont considérés corrompus, le citoyen ne trouvera pas non plus de raison à ne pas poursuivre son propre intérêt particulier, provoquant une profonde blessure dans les rapports à tous les niveaux.

Qui en profite et qui en paie les frais

Dans l'avancée d'une économie de faveurs et d'influences, s'altère par conséquent la propre relation entre citoyens et institutions, il se crée cette « zone grise », où la criminalité s'insère avec ses affaires, augmentant la dilapidation de ressources et dépenses publiques, jusqu'à la réalisation d'œuvres jamais achevées, mais source de profits considérables pour qui en domine la gestion. Comment ne pas penser que la corruption, devenue système, finit par générer une culture de l'illégalité généralisée, asservie aux intérêts personnels ou de groupe, au point de devenir « mal social »? Aujourd'hui, le pape François avertit qu'il s'agit d'un *déchirement*, d'une rupture dans les relations-mêmes, piliers de la vie en commun. D'Afrique nous vient que l'on parle d'une *pandémie sociale* : sont compromis la justice, l'activité de la police, toute l'administration, le commerce, tandis que les jeunes et les esprits les mieux préparés quittent leur propre terre,

augmentant les flux migratoires vers l'Europe : « émigrer vers l'espoir ». Mais quel en est le prix ?

Les ressources naturelles, pensons à la République démocratique du Congo, sont immenses: diamants, or, pétrole, uranium, cobalt, cuivre, zinc, coltan, matériaux « stratégiques » pour optimiser la technologie des téléphones cellulaires et pour la production de matériel spatial, aérien, de consoles à fibre optique², outre l'agriculture avec des exportations de café. Par contre, des individus bénéficient de si grandes richesses que, par le biais de concessions et contrats d'extraction de minéraux à des multinationales, ils entrent dans un jeu d'intérêts, de compromis, de compensation, d'arrangements, par lesquels la corruption devient un « système institutionnel ». Mais il ne manque pas de jeunes qui ont le courage de faire entendre leur voix pour entreprendre un « réarmement culturel », nécessaire face à la croissance de ce virus qui soustrait les richesses pour multiplier d'innombrables pauvretés!

Un système qui génère l'exclusion, parce qu'il exige un prix à payer pour satisfaire ses besoins par l'action publique ou privée : en lieu et place d'un authentique service au citoyen, il mortifie la personne et sa dignité, nie ses droits, par le fait d'avantages que d'autres poursuivent dans l'indifférence à l'égard de tout critère de justice.

Peut-être que les victimes restent invisibles ou sans expression, à tel point que quelqu'un parle de corruption comme d'un crime sans victimes; mais comment n'en pas percevoir les innombrables visages? Ne sont-ils pas ceux des citoyens honnêtes, des pauvres et des exclus, des nombreux oubliés et rejetés, peut-être en attente d'une demande à traiter, de la reconnaissance de leur droit à la nourriture, à l'eau, au logement, à une existence libre et digne? Combien de modalités peuvent être énumérées aux niveaux politique, judiciaire et économique!

Une donnée, cependant, ne peut pas être oubliée ni sous-estimée: les occasions ne manquent pas, dans lesquelles ces personnes sont induites, sinon forcées, à la corruption, face à une méthode, ou une coutume, qui semble n'offrir aucune alternative. Combien de fois obtenir un acte dû « comporte un prix » pour le citoyen désarmé, ou « écrasé » dans la nécessité-même de survivre. Dans un « capitalisme malade », pensons à l'activité d'une petite et moyenne entreprise! L'ensemble de la vie sociale est souvent vicié par une bureaucratie oppressive et injuste, à son tour source d'injustes disparités, au point de rompre les rapports entre les personnes, altérant les règles du marché et du travail.

Quels sont les instruments à opposer?

Le droit n'est pas absent, ni ne manquent, à la lutte contre la corruption, règles et conventions, y compris au niveau international : dès 1997, la **Convention de l'OCDE**, signée à Paris sur la lutte contre la corruption des agents publics étrangers dans le cadre des *international business transactions*; **la Convention de Mérida**, adoptée le 31 octobre 2003 par l'Assemblée générale des Nations Unies (connue comme **UNCAC** – *United Nations Convention Against Corruption*) qui traite également de la corruption interne aux différents pays, et en demande la mise en accusation sous diverses formes. Des interventions au niveau de l'Union européenne, mais aussi au niveau du Conseil de l'Europe, avec les deux Conventions adoptées dans le domaine pénal (27.01.1999) et dans le domaine civil (4.11.1999), qui prévoient un mécanisme de vérification confié au *Group of States Against Corruption (GRECO)*, composé de représentants des Etats-membres. S'y affirme avec force la menace représentée par la corruption envers la suprématie du droit, la démocratie elle-même, les droits humains, face à celui qui abuse de son pouvoir ou l'instrumentalise à des fins de profit ou d'avantage pour lui-même ou des tiers. Une organisation non gouvernementale *Transparency International* fut créée en 1993, qui traite à l'échelle mondiale de la lutte contre la corruption, mesurant ce qu'elle encaisse (CPI – *Corruption Perceptions Index*) au niveau du secteur public et de la politique, dans 180 pays à travers le monde.

Que manque-t-il? Si, comme l'affirme l'historien argentin León Pomer, «le monde de la corruption est un monde culturel», la **légalité** doit aussi se faire *culture* pour la coexistence, dans un commun respect des règles par les citoyens et les dirigeants; une **légalité** pour la protection de la personne, la recherche du bien commun. Le juriste Gustavo Zagrebelsky³ explique « qu'il y a un devoir de réponse à un appel à la responsabilité envers la condition de ses contemporains et de ceux qui doivent pouvoir venir après nous. Les devoirs envers les contemporains sont des devoirs de

justice; les devoirs envers ceux qui nous succéderont sont des devoirs à l'égard de l'humanité. » Peut-être, aujourd'hui, ne suffit-il plus de dénoncer une « affaire mauvaise » économique et politique, il faut contrer le « fléau » qui engendre la dégradation et « régénérer » le tissu social.

La parole au citoyen

Ramón Soriano écrit : « La clé du changement est plus entre les mains du citoyen que dans les mains de ses politiciens »⁴. Mais y a-t-il aujourd'hui un modèle à proposer face au risque pour beaucoup de se laisser corrompre ?

Le président américain John F. Kennedy a déclaré : « Ne te demande pas ce que ton pays peut faire contre la corruption, mais ce que, toi, tu peux faire contre elle. » Devant un fléau social qui va jusqu'à la « fraude de la démocratie », il y a lieu de renouveler les relations, de la dimension individualiste à celle de la solidarité. Redécouvrir la vocation de service au citoyen, à l'autre, dans la famille, dans le quartier, dans la communauté, dans l'humanité. Si la logique est celle du service voué à la personne, en politique comme dans l'activité d'entreprise, le droit est également appelé à la trouver dans la justice, « gardienne des relations ». Une **culture du service**, capable de convertir le droit de la force en la « force du droit », afin de dépasser les intérêts particuliers et de groupe. Parallèlement, voici un nouveau « risque » à proposer : la **fraternité**. Au journaliste, auteur du livre *Corrosion* (2017), récemment sorti avec la Préface du pape François, qui demandait en quel sens la fraternité s'oppose à la corruption, Peter Turkson répondait : « Sur le plan de la conduite, parce qu'elle écarte l'égoïsme, sur le plan spirituel parce qu'elle est l'accueil du frère, sur le plan de la mentalité et de la culture, parce qu'elle est curiosité et dialogue », sur le plan social, enfin, c'est l'équilibre entre les droits et les devoirs.

Et encore : si la **répression** est un devoir, la **prévention** est nécessaire. Ça signifiera ne pas agir en éludant les normes, mais observer les règles pour surmonter l'intérêt individuel et regarder plus loin, vers le bien de l'autre, dont je deviens un constructeur. Et si la norme est injuste, il vaudra la peine de se dépenser pour la changer.

Un autre paradigme, de dimension culturelle, est la **transparence** : cela signifie donner valeur à un **rapport de réciprocité** entre l'administration publique et les citoyens, destinataires de son activité, et, par-là, garantir l'indépendance des fonctionnaires vis-à-vis des influences politiques, des partis, y compris de ceux qui composent le gouvernement.

L'impartialité, à faire valoir tout d'abord envers les administrés, les citoyens, qui, sans privilèges ni préférences, seront en mesure, à leur tour, d'exiger des comptes (*accountability*) sur ce qui est fait et sur les actes accomplis par les fonctionnaires, appelés à répondre de leur comportement. Va aussi dans cette direction le modèle américain du *Freedom of Information Act*, qui prévoit le droit de chacun d'avoir accès à toute information au sein de l'administration publique, droit d'accès accordé aux citoyens, avant même qu'imposé par l'autorité judiciaire.

C'est le **défi culturel** le plus élevé et le plus nécessaire : correction, transparence, impartialité, loyauté, confiance, compétence sont des processus résultant de comportements générateurs de valeurs, qui commencent dès les années d'école. Former, dans les études, des jeunes qui sachent reconnaître dans la primauté du droit l'instrument d'égalité et de liberté, à reconduire vers un horizon de communion dans la coexistence. Cela signifie ne pas laisser mûrir la conviction que c'est plutôt le « droit du plus fort » à être adopté comme style de vie, ou la « ruse », qui anesthésie la conscience, et avec elle la responsabilité, et ne nous rend pas meilleurs.

Contrairement à de telles attitudes, l'on met aujourd'hui en exergue le « **whistleblowing** », par opposition à la corruption. Il s'agit d'un signal donné à l'autorité compétente par qui veut contribuer à faire ressortir l'illégalité du comportement illicite rencontré sur le lieu de travail, recevant en retour une protection pour lui-même. C'est certainement le signe d'un choix courageux.

Mais, peut-être, encore plus constructive peut être la contribution de qui – nous pensons à combien produisent de l'information - non seulement remplira la fonction de *watch dog* (trad. : chien de garde), mais saura aussi comment donner voix au silence de petits ou grands gestes, de la vie quotidienne, susceptibles de « faire contagion », comme « signes de contradiction » et « inversion culturelle », ceci étant donné leur valeur positive et le fait qu'ils vont continuellement à la quête du bien de l'autre.

Et maintenant une question ! Avons-nous le courage de renoncer, dans les situations les plus diverses, à un profit personnel face aux besoins, aujourd'hui d'un autre, demain de la communauté?

C'est également d'ici que débute la construction du **NOUS** que nous voudrions voir habiter nos cités et que, dans son édification, un réseau de relations renferme en lui la capacité de les renouveler.

Même une pandémie pourra nous rendre meilleurs, si nous avons le courage d'abandonner toute indifférence et de nous laisser interpeler par ces paroles prononcées par Chiara Lubich, lors de la conférence de presse à l'Auditorium Calvin de Genève le 25 octobre 2002 : « l'avenir du monde, sa capacité à progresser, à trouver des solutions à ses conflits, à ses crises, dépend uniquement de la prise de conscience des individus et de l'engagement des personnes. Nous ne pouvons pas compter uniquement sur les institutions, mais devons offrir, à travers les institutions, des moments, des occasions pour développer ces convictions. »

Un engagement mis entre nos mains, qu'aujourd'hui le pape François nous confirme: « Nous, chrétiens et non chrétiens, sommes des flocons de neige, mais si nous nous réunissons, nous pouvons devenir une avalanche, un mouvement fort et constructif. Voilà le nouvel humanisme [...], cela exige la coopération de chacun en fonction de ses possibilités, de ses talents, de sa créativité ».⁵

Adriana Cossedd

¹ Cf. B. Forte, Corruzione, la menzogna che ruba il futuro ai giovani, in *Il Sole 24ore*, 25 giugno 2017.

² L'étude est de R. Takougang, E se la corruzione fosse la radice di tutti i problemi dell'Africa?, in *Nuova Umanità*, 228/2017, p. 51ss.

³ G. Zagrebelsky, *Diritti per forza*, Einaudi, Torino, 2017, p. 94. Pour la citation qui précède de L. Pomer, cf. *Il costo della corruzione pubblica e privata. Le idee chiave*, di Myrdal, Buchanan, Becker e North, RBA, Milano, 2017, p. 84.

⁴ Passage de *Il costo della corruzione pubblica e privata*, cit., p. 136; e *ivi*, p. 13, la citazione di J. Kennedy.

⁵ Pape François, Prefazione in P.K.A. Turkson - V.V. Alberti, *Corrosione. Combattere la corruzione nella Chiesa e nella società*, Rizzoli, Milano, 2017, pp. 9-10.